



Automobile Club de Suisse – 125 ans au service de la mobilité automobile

Les débuts

C'est au mois de décembre 1898 que dix-sept automobilistes prévoyants, des pionniers dotés d'une vision, se rencontrent à Genève pour fonder le premier Automobile Club de Suisse, l'ACS. Très tôt déjà, ils avaient saisi l'importance que l'automobile exerce sur notre société et notre développement économique. C'est eux aussi qui ont contribué de manière significative à ce que la Suisse dispose aujourd'hui d'un réseau complet de routes nationales et d'une législation routière. Ils ont introduit également le sport automobile en Suisse.

Les années fondatrices

À cette époque déjà, la défense des intérêts des automobilistes constitue la priorité de l'ACS. Les années fondatrices sont marquées par un scepticisme prononcé à l'égard de l'automobile. La population, tout comme les autorités, la considère comme une bruyante machine infernale, soulevant beaucoup de poussière au sens propre du terme. Pour cette raison, l'ACS estime, à ses débuts, que son devoir principal sera de lutter contre une attitude majoritairement hostile à la voiture. Parallèlement, il s'engage en faveur de la mobilité, de l'amélioration du réseau routier, de la réglementation légale de la circulation et de l'assouplissement des formalités douanières. Dès le tout début de son existence donc, l'ACS est actif en matière de politique des transports.

La politique des transports

En Suisse, la première grande avancée en termes de motorisation a lieu en 1920. Très tôt déjà, l'ACS collabore activement à la Ligue de la circulation routière et, avec d'autres membres, œuvre en faveur des intérêts des automobilistes. En 1927, par exemple, il contribue à la préparation de la loi fédérale sur la circulation des automobiles et des cycles. Après un recul des immatriculations automobiles durant la crise économique et la deuxième Guerre mondiale, le développement de la motorisation connaît un véritable boom en 1945, à partir de la fin de la guerre. Cela contribue à renforcer l'acceptance et la position des associations de transports et de l'ACS notamment. En 1944 déjà, ces associations se rassemblent pour former la FRS, Fédération routière suisse, aujourd'hui "routesuisse", afin d'œuvrer en commun, entre autres, en faveur de la politique des transports. Dans les années 1950, lorsque la Confédération prévoit d'augmenter les taxes douanières de 20 centimes par litre sur l'essence, l'ACS initie une collaboration des membres de la FRS pour combattre cette augmentation. Avec succès, car l'augmentation est limitée dans un premier temps à 5 centimes, au lieu des 20 prévus initialement par litre. En examinant l'histoire plus récente du Club, on constate que le succès du combat politique de l'ACS en faveur des intérêts des automobilistes est très souvent au rendez-vous lors de décisions importantes de portée nationale. Ainsi, notre Club a confirmé de manière continue sa position de première force irrécusable en matière de politique des transports.

Le sport automobile

Dès 1901, l'ACS s'implique activement dans le domaine du sport automobile, prenant ainsi une mesure supplémentaire afin d'augmenter l'attractivité de l'automobile pour la population et lui conférer une meilleure acceptation. En 1904, l'ACS est cofondateur de la FIA, la Fédération Internationale de l'Automobile, dont il est aujourd'hui encore membre fondateur. À cette époque et aujourd'hui encore, le sport automobile est l'un des domaines fondamentaux de l'ACS. Durant très longtemps, le Club a la souveraineté en matière de l'octroi de licences de pilotes en Suisse. En 1955, le Président central de l'époque instaure un prix pour les pilotes



suisses ayant obtenu les meilleurs résultats lors de courses à l'étranger. En 1982, le Club organise pour la première et l'unique fois un "Grand Prix de Suisse" de Formule 1 sur le circuit de Dijon. En raison de sa tradition et de son affinité avec le sport automobile et malgré les conditions de plus en plus strictes, l'ACS continue d'exercer ses activités de sport mécanique avec succès. Durant son année de jubilé aussi, il organise ou coorganise de nombreux événements traditionnels de sport automobile dans toute la Suisse.

La sécurité routière

Au cours des 125 ans passés, l'ACS a posé de nombreux jalons dans le domaine de la sécurité routière, objectifs qui n'auraient pas pu être atteints sans l'engagement persévérant du Club central en collaboration avec ses sections. Citons notamment l'ouverture de la première auto-école en 1906, l'introduction des camps de conduite pour jeunes en 1969 ou encore l'installation sur les cols suisses des bornes d'urgence ACS à la fin des années 1920. Pour l'ACS, l'éducation routière représente un domaine éminemment important de la sécurité routière. Ainsi, en 1956, naît le Merle Blanc qui accompagne les enfants sur leur chemin d'école en qualité d'ambassadeur et de mascotte de l'éducation routière. En 2019, l'ACS modernise son offre d'éducation routière pour les enfants et la conforme au plan d'études 21. À la suite de cette modernisation, le Merle Blanc devient « Eddie », expert de la circulation à la portée des enfants, accompagnant ceux-ci dans leur éducation routière tout au long de leur scolarité. Voici quelques exemples seulement des activités de l'ACS. Cette liste des mesures contribuant à la sécurité routière, instaurées surtout grâce à l'engagement soutenu de l'ACS, est longue. Aujourd'hui, elles font partie tout naturellement de notre quotidien dans la circulation routière. Et notre Club peut en être fier !

L'ACS en 2023

Depuis 125 ans, l'ACS se distingue par son orientation stratégique et ses activités, toujours progressistes et tournées vers l'avenir. Aujourd'hui, il est non seulement le plus grand club automobile de Suisse, mais aussi un prestataire de service actif et un partenaire sollicité. À ses membres, l'ACS offre non seulement des prestations d'assistance de haute qualité, mais les fait bénéficier également de ses nombreux partenariats variés et d'une grande palette de services complémentaires. La vie du Club s'enrichit de nombreux événements dans les domaines du sport mécanique, des Classic Cars et de la sécurité routière ainsi que de cours de conduite et de manifestations culturelles. La collaboration étroite entre l'équipe engagée de l'Administration centrale et les sections assure la proximité avec les membres. Elle garantit en outre que ces derniers puissent profiter à tout moment des offres attrayantes de leur Club. Bien évidemment, l'ACS est toujours très actif dans le domaine de la politique des transports, et ce au niveau fédéral, régional et local. Une chose est restée immuable pour l'ACS tout au long des 125 ans de son existence : la Passion automobile et la volonté du Club de s'engager continuellement pour l'avenir de notre mobilité individuelle et le libre choix du moyen de transport.